

Projet de règlement grand-ducal

abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1976 portant réorganisation du casier judiciaire.

Avis du Conseil d'Etat

(13 juillet 2012)

Par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 28 mars 2012, le Conseil d'Etat a été saisi du projet de règlement grand-ducal sous rubrique qui a été élaboré par le ministre de la Justice.

Le projet de règlement grand-ducal était accompagné d'un exposé des motifs et d'un commentaire des articles ainsi que d'une fiche d'évaluation d'impact.

Le Conseil d'Etat n'a pas d'observation à formuler.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 13 juillet 2012.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Président ff.,

s. Victor Gillen